

Voeux 2018

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

C'est avec grand plaisir que je vous accueille accompagné de l'équipe municipale, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, moment privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité, de rencontres et de partage. Certes, c'est une tradition, mais combien importante. Je m'en réjouis car se retrouver et échanger resserre les liens qui nous permettent de mieux vivre ensemble.

C'est d'abord le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement, dans votre vie personnelle, professionnelle ou associative.

Je formule des vœux de bienvenue pour les nouveaux arrivants qui pourront à cette occasion échanger avec les responsables associatifs ou les élus, certains d'entre vous se sont installés à St Jean pour y couler des jours heureux dans le cadre d'une retraite paisible, d'autres sont venus dans notre cité pour des raisons professionnelles, d'autres encore dans le cadre d'un rapprochement familial.

Vous arrivez parfois de communes limitrophes, mais aussi d'autres régions. Dans tous les cas, nous avons aujourd'hui un point commun et quel point commun ! Celui de vivre à Saint-Jean! Aussi, au nom de Conseil Municipal, je vous souhaite la bienvenue .

En choisissant St Jean, permettez-moi de vous dire en toute objectivité que vous avez fait le bon choix ! Je suis persuadé que vous ne le regretterez pas. La commune tout en faisant le maximum pour préserver son cadre de vie, son caractère rural, offre un certain nombre de services non négligeables : une école dynamique et de qualité, un accueil péri-scolaire, l'accès à un centre de loisirs, une bibliothèque, des équipements sportifs, des associations nombreuses et variées dans les différents domaines sportif, culturel, d'animation, de loisirs ou patrimonial. En 2017, 23 nouvelles familles, représentant 39 adultes et 20 enfants se sont fait connaître (notamment en venant s'inscrire sur les listes électorales). Puisque je parle démographie, je continue avec les chiffres ; l'an passé nous avons célébré 5 mariages, 11 saint-jeantais nous ont malheureusement quitté et nous avons accueilli 14 nouveaux petits Saint-jeantais. Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Il est de tradition, au cours de cette cérémonie, au-delà de formuler des vœux de bonne année de présenter succinctement le bilan des actions menées par la municipalité pendant l'année écoulée ainsi que les orientations et les grands projets qui seront mis en œuvre pour l'année à venir et même au-delà.

En 2017, nous avons poursuivi les actions que nous nous étions fixées. Bien entendu, en ayant pour chacune d'elles une gestion des plus rigoureuses, compte-tenu des contraintes financières que nous connaissons depuis quelques années. Je ne sais pas si le mot contraintes est bien le bon. Puisque si effectivement la brutalité de la baisse très importante des ressources des collectivités nous a contraint à repenser nos manières d'agir et à pu mettre à mal certains projets il n'en reste pas moins vrai que l'assainissement des finances publiques s'impose à tous à tous les niveaux.

Il ne servirait à rien de ressasser « le c'était mieux avant » il convient désormais de prendre en compte cet état de fait et de considérer que désormais nous sommes dans une nouvelle approche de gestion de nos collectivités ; ce qui nécessairement nous impose de choix responsables au niveau de nos dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Certaines de ces actions ne se voient pas nécessairement au quotidien, pour autant elles sont nécessaires et indispensables et représentent un coût non négligeable. C'est le cas notamment de la réhabilitation (mise aux normes) du réseau d'éclairage public dont nous avons terminé la dernière phase. Nous avons également poursuivi l'aménagement de différentes voiries, notamment pour la prise en compte

de la sécurisation des piétons ou de la gestion des eaux pluviales en intégrant les nouvelles pratiques d'entretien et de fleurissement intégrant la non utilisation de produits phyto-sanitaires.

Le lourd chantier de réhabilitation-aménagement du clos de l'abbaye est lancé dans sa première phase de réfection de l'entrée de bourg, l'Avenue Paul Gallot va être complètement remaniée : après le réseau d'eau potable, c'est au tour des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales d'être changés, aux réseaux souples (électricité et téléphone) d'être enfouis, à un nouvel éclairage public d'être posé ; la sécurité des piétons étant également prise en compte avec la pose de trottoirs, enfin la voie sera complètement reprofilée et « l'ouverture » sur le clos repensée. Chantier lourd, vous le voyez qui impose quelques contraintes pour une partie de l'année, aux riverains en premier lieu et à tous en matière de circulation. Je sais pouvoir compter sur la patience et la bienveillance des uns et des autres et vous en remercie par avance.

Parallèlement à ces actions nous avons également bien sûr continuer à investir dans du matériel performant pour nos Services Techniques, ou encore dans du matériel informatique pour les élèves et pour l'entretien régulier de nos bâtiments: c'est la cas notamment de la réfection de vestiaires de la salle de sports; tout comme nous avons poursuivi les actions visant à améliorer notre cadre de vie, j'en profite ici pour remercier la commission « urbanisme- environnement » pour son travail et ses propositions d'aménagements : pose de bancs, de poubelles etc... dans le but d'améliorer le quotidien de nos habitants mais aussi de donner une bonne image de notre commune et plus largement du thouarsais. Il est regrettable encore une fois que les comportements irrespectueux et irresponsables de quelques uns viennent ternir cette image et décourager parfois ceux qui s'y consacrent, je ne citerai que les déjections canines encore trop fréquentes sur les trottoirs ou sur les espaces verts, les dépôts de déchets de toute sorte dans des lieux où ils n'ont rien à faire: les consignes de tris sont pourtant très claires, les brûlots de matières plastiques, déchets verts ou autres, les stationnements intempestifs et gênants sur les trottoirs, le non respect des règles élémentaires de réglementation de la vitesse dans nos rues. Encore une fois, j'en appelle à l'esprit civique de chacun, de tels comportements sont inadmissibles et méritent d'être dénoncés et sanctionnés.

Pour 2018, le budget n'étant pas encore voté, il me serait difficile de lister les actions qui vont être entreprises, ceci étant nous continuerons sur la même voie d'entretien de nos bâtiments, de l'amélioration de la voirie et de la sécurisation. Le gros dossier qui va nous occuper sur plusieurs années étant l'aménagement du Clos de l'Abbaye. Alors que les orientations d'aménagement sont arrêtées, il convient maintenant de les prioriser, de les phaser dans le temps en fonction de nos possibilités financières et des participations extérieures obtenues. Quand je dis prioriser c'est aussi définir celles pour lesquelles nous devons faire appel à des entreprises et celles qui pourront être réalisées en interne, que ce soit par nos Services Techniques ou par les bénévoles de « l'Association Patrimoine » qui méritent ici d'être félicités, remerciés et encouragés pour le travail qu'ils accomplissent, dans la bonne humeur et avec brio. J'en profite pour lancer un appel aux bonnes volontés qui voudraient rejoindre l'association et donner un peu de leur temps pour maçonner, nettoyer, tronçonner ou autre

Vous le voyez, dans ce nouveau contexte de gestion de nos collectivités, vos élus s'adaptent, agissent pour le bien commun, avec à l'esprit de faire aussi bien qu'hier, peut-être avec moins d'argent mais avec des pratiques différentes, avec une autre approche. Cela passe, par exemple, par une plus grande mutualisation, quand celle-ci est possible, pour l'achat de matériel ou de fournitures avec les communes environnantes. Sur le plan des ressources, et de leur répartition, il est aussi important qu'une harmonie soit trouvée entre les communes et la Communauté de Communes, chacune de ces collectivités ayant son rôle et ses compétences propres à exercer. La validation d'un pacte financier et fiscal entre chacune de ces structures Intercommunalité et communes est indispensable, permettant de conserver une certaine dynamique indispensable pour le thouarsais. Tellement il est évident, qu'une commune aussi importante, aussi riche qu'elle soit ne peut pas toute seule garantir le dynamisme de notre territoire thouarsais tant pour ses habitants actuels que pour ceux qui pourraient le rejoindre que ce soit en terme d'emplois, de formation, de services, de commerces, de santé, d'accès à la culture ou au sport. D'autant plus aujourd'hui dans un contexte de « compétition territoriale », à l'heure des grands regroupements à l'image de notre Région Nouvelle Aquitaine, ou encore des départements qui ici ou là réfléchissent à d'éventuels regroupements, il est indispensable que notre Thouarsais soit attractif, fort et identifiable.

Si la commune a son rôle à jouer pour participer à cette attractivité, c'est bien au niveau intercommunal que sont les principaux enjeux. Le pacte financier et fiscal auquel je faisais allusion doit permettre cet équilibre permettant à la commune d'avoir les moyens de pouvoir gérer ce qui touche au quotidien de ses habitants et à l'intercommunalité de pouvoir investir dans la construction de projets structurants dans divers domaines, notamment économique avec la création d'une pépinière d'entreprises et d'ateliers relais, ou social avec la création de crèche ou jardin d'enfants, ou encore sportif, de loisirs et culturel comme c'est le cas avec le Conservatoire de musique, la pôle aquatique et le futur cinéma...

Conscients que l'enjeu du territoire ne se limite pas à la commune, les élus Saint Jeantais sont très investis au niveau intercommunal en intégrant divers groupes de travail et commissions, je n'en citerai que trois à titre d'exemple, qui touchent notre quotidien dans différents domaines: l'élaboration du Scot/Plui (Schéma de cohérence territoriale et Plan local d'urbanisme intercommunal) l'importance de ces documents est primordiale puisqu'ils « dessinent » notre territoire pour les 20 à 30 ans à venir (en terme d'habitat, de voies de communication, de tourisme, d'activités économiques, d'espaces protégés, de gestion écologique, etc...) . Ce dossier occupe les uns ou les autres de manière quasi hebdomadaire. L'autre dossier est celui de la gestion et de l'optimisation d'un nouveau système de collecte des déchets. Réflexion qui prend également beaucoup de temps et qui a pour but d'offrir aux habitants le meilleur service, intégrant le respect des normes environnementales en terme de tri et de traitement par exemple, sans jamais perdre de vue la notion du coût supportable. Enfin le troisième dossier est d'ordre culturel, avec le dispositif intercommunal « Adoptez votre patrimoine », cette année la commune de St Jean étant au cœur de ce dispositif qui a pour but d'associer les habitants d'une commune à la découverte, la valorisation du patrimoine communal participant ainsi à l'attractivité touristique du thouarsais. Sur ce dernier dossier, n'hésitez pas, si le sujet vous intéresse à vous faire connaître.

J'évoquais, à l'instant, la nécessaire et indispensable complémentarité entre commune et intercommunalité. S'il est indéniable, disais-je, que l'intercommunalité puisse avoir les moyens de mener à bien les projets structurants indispensables au développement - je dirai même à la survie - du territoire thouarsais, il est tout autant indispensable que la commune reste ce lien de proximité, de démocratie, de solidarité et de citoyenneté. Ceci étant encore faut-il qu'elle en ait les moyens.

Cette identité liée à son histoire, à sa vie associative, à son cadre de vie, ses paysages ; il est primordial de la conserver, même si nous savons bien - à quoi bon s'en cacher - que d'un point de vue administratif, les contours des communes eux aussi seront amenés à évoluer. (autour de nous c'est déjà le cas). Il n'y aurait rien de pire, faute de moyens d'agir par exemple ou contrainte administrative, que subir cet état de fait. Si une telle évolution devait se faire, nous devons, en prenant le temps nécessaire, absolument faire en sorte de rester acteurs de notre destin ; vous pourrez compter sur moi pour qu'il en soit ainsi. Notamment pour, là aussi, garantir tout à la fois les moyens nécessaires au développement et maintien d'actions et de services nécessaires à nos habitants mais aussi mener à bien tous nos projets engagés, et conserver coûte que coûte nos spécificités d'accueil et de services de proximité qu'offre notre mairie, ou encore les moyens nécessaires à l'éducation de nos enfants et à l'environnement péri-scolaire tels que nous les connaissons tout comme les moyens nécessaires au développement de nos associations et de leurs organisations indispensables en matière de lien social et qui participent à l'animation du territoire thouarsais tout entier.

Je ne terminerai pas sans quelques remerciements, la vie d'une commune ne s'arrête pas, loin de là, à l'action de ses élus.

Tout d'abord, parce qu'un maire n'est rien sans l'équipe qui l'entoure, je voudrais remercier mes adjoints et l'ensemble des membres du conseil municipal qui ne ménagent ni leur temps ni leur énergie pour le bien être des Saint-Jeantais. De même, je remercie nos conjoints respectifs qui acceptent nos nombreuses absences. Sans leur patience et leur soutien notre mission serait bien plus difficile à supporter.

Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui travaillent au quotidien, au service des habitants : nos personnels communaux, pour leur engagement en faveur de l'intérêt commun des Saint-Jeantais.

- les secrétaires de mairie qui n'ont pas toujours le rôle facile, mais qui savent, en toutes circonstances et parfois sous des reproches non-justifiés, garder leur calme et leur sourire,

- les agents des services techniques, ATSEM et personnels des écoles, d'entretien, de la garderie, qui s'investissent avec dévouement dans l'exercice de leurs fonctions.

Je remercie également les parents d'élèves, les parents gestionnaires de la cantine scolaire et l'équipe éducative pour son dynamisme et l'excellent travail réalisé à l'école, sur temps scolaire, périscolaire, ou lors de moments conviviaux en direction de nos enfants et par là même pour notre avenir commun.

Merci aux enseignants, qui préparent l'avenir de nos jeunes, et je sais que cela exige un investissement total de leur part: merci pour ce qu'ils font. Un merci particulier pour leur participation avec leurs élèves, aux manifestations organisées par la commune. Je veux parler des cérémonies patriotiques et notamment celle du 11 novembre, et du 8 mai qui trouvent leur signification dans l'implication et la qualité de la prestation des enfants.

Merci aux associations et à leurs bénévoles particulièrement actifs à Saint-Jean : associations culturelles, éducatives, patriotiques, sportives et de loisirs. Je n'oublierai pas le Comité des fêtes et d'animation qui met en œuvre une des désormais manifestation populaire du thouarsais « la fête des battages » ; pas plus que je n'oublierai la jeune association, dont je viens de parler, de « sauvegarde du petit patrimoine saint-jeantais » à pied d'oeuvre pour l'entretien et la réhabilitation du clos de l'Abbaye. La majorité de ces associations fonctionnent grâce à l'énergie de leurs bénévoles. On ne peut que les remercier pour leur engagement et dévouement. Notre commune a beaucoup de chance de connaître cette dynamique qui permet de créer du lien social, de se battre pour des causes communes, pour fédérer nos énergies.

Vous êtes bénévoles, vous donnez de votre temps pour animer notre commune, pour nous offrir des moments de détente, de plaisir et d'émotions. Vous créez du lien entre les habitants, vous accueillez des jeunes et des moins jeunes vous partagez votre passion et vous contribuez à donner une belle image de notre commune. Toutes les semaines les associations sont sur le pont et proposent des manifestations, des activités de loisirs pour le plus grand plaisir des saint-jeantais.

Vous remplissez finalement une mission de service public.

Ils

nous arrive parfois de dire NON. C'est vrai que l'on ne peut pas satisfaire toutes les demandes. Mais je ne crois pas me tromper en disant que les services de la commune font le maximum pour vous satisfaire et vous permettre de mener à bien vos actions.

Merci à tous les acteurs et partenaires économiques - artisans, commerçants, entreprises, agriculteurs, professions libérales... - pour l'énergie déployée dans le développement de vos activités.

Merci enfin à la presse locale, Nouvelle République et Courrier de l'Ouest qui relaient à chaque fois que nous les sollicitons nos informations.

Je vous réitère, à tous, mes vœux les plus chers pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte joie et bonheur, dans un monde apaisé. Profitez de chaque instant.

Avant de partager le verre de l'amitié, je voudrais profiter de votre présence pour mettre à l'honneur une des personnes dont j'ai parlé tout à l'heure qui se dépensent sans compter dans le seul but de l'intérêt commun.

J'ai nommé, mon premier adjoint Jean Luc GALLAND.

Jean Luc, si tu veux bien t'approcher...

.../...

Je vous remercie et maintenant place au verre de l'amitié.

André BEVILLE
13 janvier 2018